



SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Alexis MANTSANGA MANTSOUNGA

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

*« L'admission et l'appréciation des preuves
permettant d'établir la responsabilité pénale
de l'accusé : analyse de la pratique des
juridictions pénales internationales »*

JEUDI 15 MAI 2014 – 16h.30
Salle M3050 - UNI MAIL

Sous la présidence de Mme Christine CHAPPUIS, professeure et doyenne à la Faculté de droit, Université de Genève, le jury est composé en plus de :

- M. Olivier de FROUVILLE, professeur à l'Université Panthéon Assas, Paris, France;
- Mme Paola GAETA, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève;
- M. Robert ROTH, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (directeur de thèse);
- M. Bernhard STRÄULI, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève.

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique